

SIERRE RÉGION Entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015, les nouvelles directives concernant les distances entre les installations dans les campings posent problème.

Au bûcher, les normes antifeu

ADRIEN DÉLÈZE

28 mars 2016, 3 heures, camping du Mazot, Salquenen. Le feu se déclare dans un mobile home et se propage au Swiss-plage. Survenu quelques mois après l'explosion d'une bonbonne de gaz ayant impliqué la destruction de trois caravanes au Simplonblick de Rarogne, cet incendie pose certaines interrogations au sujet du non-respect des normes antifeu dans les campings de la région. «Dès le 1er janvier 2015, les normes AEAI (ndlr: association des établissements cantonaux d'assurance incendie) ont été mises à jour, souligne Eric Senggen, chef de l'Office cantonal du feu. Cela a impliqué une adaptation des distances dans les campings.» Des distances entre les installations pouvant aller de 4 à 6 mètres suivant le degré de combustibilité des parois extérieures.

Commission du feu en place dans les communes

Pourtant, inutile de se déplacer mètre à la main, dans les campings de la région, pour se rendre compte que ces normes ne sont pas toujours respectées. «La loi est claire, l'administration communale est responsable des contrôles alors que l'office cantonal fonctionne comme organe de soutien.» Ainsi, chaque commune possède une commission du feu chargée d'inspecter, de fournir un rapport écrit, ainsi qu'un plan de structuration des parcelles. «Nous incitons les communes à professionnaliser ce domaine.»

Pas de mise à l'enquête

Une professionnalisation qui est en place au niveau de la Ville de Sierre, mais qui n'a pu empêcher certaines dérives, notamment au camping Robinson. «Les premiers contrôles ont eu lieu en 2008-2009, explique Reynold Favre, commandant du feu de la commune depuis 2010. Dans une majorité des cas, les normes n'étaient pas respectées.» Et en quelques années, la situation ne



L'incendie qui s'est déclaré le 28 mars dans le camping du Mazot à Salquenen aurait pu également avoir lieu dans d'autres campings, comme celui du Robinson, où les normes antifeu ne sont pas respectées. SABINE PAPILLOU



«**Malheureusement, ce sont souvent les moins en règle qui crient le plus fort.**»

ERIC SENGGEN CHEF DE L'OFFICE CANTONAL DU FEU

s'est pas améliorée. «Pourtant depuis mon entrée en fonction je n'ai reçu aucune demande de modification ou de mise à l'enquête. Quand je me rends sur place c'est suite à des dénonciations de cas spécifiques.» Difficile dans ces conditions d'agir dans les temps. «Si les modifications se font sans autorisation, les résidents se retrouveront face aux assurances le jour où un dégât aura lieu», com-

plète François Genoud, président de la Cité du Soleil.

Dérives du passé

De l'autre côté de la Raspille, Urs Kuonen, président de la commune de Salquenen, fait part des mêmes observations. «Les aménagements récents ont tous été faits dans les règles de l'art.» Cependant, les nouvelles directives cantonales du 1er jan-

SITUATION SIMILAIRE DANS TOUT LE CANTON

La région sierroise n'est pas la seule concernée par le non-respect de ces distances. «Appliquer les nouvelles directives reviendrait à fermer la majorité des campings valaisans, explique Eric Senggen. Car elles concernent aussi les cara-

vanes ou les cabanons.» L'Etat encourage les commissions du feu à fixer des délais pour la remise en conformité des installations. «Elles doivent être légères et déplaçables selon la définition légale, or elles sont devenues des chalets.» AD

vier 2015 sont, pour lui, «très difficiles à appliquer en l'état actuel. Les corrections sont impossibles tant qu'il n'y a pas de changements de propriétaires.»

Personne ne semble vouloir assumer les dérives du passé. «Il y a eu des séances avec la commune et les responsables des campings avant l'entrée en vigueur des directives, explique Eric Senggen. Malheureusement, ce sont en gé-

néral les moins en règle qui crient le plus fort.» Pourtant, même sans pouvoir désigner de responsables, le danger d'incendie est bien présent. «Mais ce danger existe comme partout ailleurs», réagit Urs Kuonen. Et François Genoud de conclure: «Les résidents ont été surpris et apeurés par certains constats de la commission. Les installations devront être transformées progressivement.» O

SION Christelle Magarotto organise un double vernissage à la galerie Mounir.

«L'art me pousse à un dépassement constant»

Christelle Magarotto est une artiste polyvalente. Elle vernit ce soir à la fois une exposition de peinture et un livre, «Le cube», paru aux Editions Monographic. Interview.

Quelle est la thématique de cette expo et a-t-elle des liens avec votre premier roman «Le cube» qui sort actuellement?

Ma démarche picturale s'est affirmée au moment de la rédaction de mon roman. Ce qui



Christelle Magarotto vernit ce soir une expo et un livre, «Le cube».

ROBERT HOFER

est né de mon pinceau est venu en réponse à la dureté de ma plume. Je ressentais un besoin infini de lumière. J'ai

d'abord tourné mon regard vers l'univers, ses nébuleuses et leurs couleurs pures. J'ai cherché ensuite cette même intensité dans les paysages qui m'entouraient. Je l'ai trouvée en particulier à Venise dans le calme des lagunes.

Quelles sont vos techniques préférées, acrylique, huile, gouache, aquarelle?

Ma démarche se fonde sur le travail du bois avec l'apposition de pièces sur un fond. J'utilise ensuite de la gouache, de l'acrylique ou des enduits, pour donner vie à l'ensemble. Dans l'espace, les pièces expriment une idée de mouvement. Sur terre, elles évoquent la géométrisation extrême du paysage par l'homme et l'im-

mobilisme du progrès. Il y a ainsi un certain lyrisme, mais aussi une forme d'abstraction dans mon approche qui fait écho à celle des touristes italiens.

Craignez-vous la confrontation avec les visiteurs?

J'ai le trac, c'est certain. J'aime vivre dans la discrétion de mon atelier. Cette expérience est donc pour moi un défi. Je l'ai abordée dans cet état d'esprit. Comme pour écrire un livre, j'ai imaginé un narrataire, soit un regard miroir au mien qui soit à la fois bienveillant et critique.

La peinture et l'écriture: une complémentarité évidente?

Peindre et écrire sont pour moi le prolongement du combat que

je mène depuis sept ans au travers de mon premier métier, le journalisme.

Je cherche à porter plus loin ma réflexion et ainsi entrer dans le débat public contre l'abus, la maltraitance et plus généralement la violence. Ce qui me pousse aussi à un dépassement personnel constant. O

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-MARC THEYTAZ

Exposition «Espace et lumières», Galerie Mounir, Rue de Conthey, Sion. Du 5 au 17 avril de 14 à 17 h. - Vernissage de l'exposition et du roman noir «Le Cube», le 7 avril dès 18 h à la galerie Mounir

L'ouvrage «Le cube», qui paraît aux éditions Monographic, sera en librairie dès le 8 avril.

Info: lasocietedeschats.com

EN BREF

CONTHEY Plusieurs restrictions de la circulation

Plusieurs restrictions de circulation auront lieu à Conthey ces prochaines semaines pour cause de travaux de génie civil. Jusqu'au 29 avril, les routes communales du chemin de la Raide et de la rue du Fieu à Daillon seront fermées à la circulation. La route communale de la rue de l'Eglise à Erde sera fermée à la circulation jusqu'au 3 juin. Le chemin du Lavieu à Daillon sera fermé à la circulation jusqu'au 29 avril de 7 à 18 heures. Et la rue communale du Bruide à Premploz sera fermée jusqu'au 8 avril entre 7 et 17 heures. Pour toutes ces fermetures, des itinéraires de déviation seront mis en place, informe la Commission cantonale de signalisation routière. O SD

AGENDA

JEUDI 7 AVRIL Conférence sur le gaz de schiste

SION La Société valaisanne de physique organise une conférence le jeudi 7 avril à 20 h à la salle Zeuzier, EPFL Valais, sur le thème «Gaz de schiste: risque ou opportunité?» Entrée libre, tout public.

VENREDI 8 AVRIL Conférence d'une guérisseuse

SION Louise Mantilleri, naturopathe et herboriste, présentera ses recettes de santé lors d'une conférence à l'aula du collège de la Planta à 18 h 30. Billets d'entrée 15 francs. Réservations conseillées à info@artimon.ch ou au 079 412 29 53.

VENREDI 8 AVRIL Atelier yoga

SIERRE L'Espace interculturel Sierre propose un atelier yoga animé par Carole Rossier, le vendredi 8 avril à 9 h 30 à la grande salle de l'ASLEC.

VENREDI 8 AVRIL Cercle littéraire Liban - Suisse

SIERRE Le Cercle littéraire Liban - Suisse organise sa prochaine séance le 9 avril à 10 h 15 à la bibliothèque - médiathèque de Sierre. Cette rencontre sera consacrée à l'écrivain libanais Elias Khoury pour son ouvrage «ESINALCOLÉ». Les participants pourront dialoguer avec l'auteur qui sera présent à cette séance par skype. Entrée libre avec inscription à la bibliothèque au 027 452 02 51.